

## Installation et rentrée dans la nouvelle école maternelle

Suite à la réunion d'information relative à l'emménagement dans la nouvelle école maternelle, nous disposons des informations suivantes.

-Le transport des matériels scolaires et d'éveil interviendra pendant les vacances de Toussaint, permettant la rentrée des enfants à la date officielle du 6 NOVEMBRE.

- Un diaporama a été présenté aux parents pour mieux situer la configuration des locaux.

-L'accueil de tous les élèves accompagnés de leur parents, se fera par le haut de la rue des loisirs, où se déploient un grand parvis sécurisé, des escaliers et une rampe pour personnes à mobilité réduite.

-Mme la directrice, les maîtres et auxiliaires sont mobilisés pour indiquer la direction des différentes classes. Chacun fera de son mieux pour favoriser l'accès aux classes. Il est demandé aux parents un maximum de compréhension et de patience, et rappelé que les poussettes ne sont pas autorisées à l'intérieur du bâtiment.

L'emménagement dans cette très belle unité scolaire sera sans doute ressenti comme une vraie fête par les enfants, après la promiscuité vécue pendant une année entière dans les préfabriqués.

◊ 150 élèves seront répartis sur 6 classes (entresol, plain-pied, plus les dortoirs au 2<sup>e</sup> étage.)

◊ Les horaires :

-accueil à partir de 7h30 pour les enfants dont les parents travaillent,

-accueil ouverture : 08h20-08h45

- sortie déjeuner : 11h20-11h40

- accueil après-midi : 13h15-13h45

- sortie 16h20 puis 18h30

Ces horaires seront rigoureusement respectés pour des raisons de sécurité. Plan Vigie pirate.

◊ Plan de circulation automobile :

- double sens en montant du jardinet, rue de la Gazelle et 1ère partie rue des Loisirs,
- sens unique montant depuis l'impasse des Loisirs, c'est à dire qu'il n'y aura aucun danger de croisement de véhicules devant l'école. On retrouve la rue d'Uzès en suivant la rue André Nier, en enroulant les immeubles.

Stationnement : 4 emplacements prévus devant l'école, le reste de la rue est interdite à tout stationnement. Il est recommandé de stationner en montant dans la rue, et de ne pas jouer les « sangsues », et d'utiliser au maximum l'accompagnement à pied.

Le premier Conseil d'école interviendra le 7 novembre

**BONNE RENTREE A NOS PETITS !**